



CNCAS
Déclaration préalable
26 novembre 2015

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Avant de commencer cette CNCAS, permettez à l'**UNSA ITEFA** de revenir à ce vendredi 13, *d'assurer de sa solidarité toutes les personnes et leurs proches qui en ont été victimes : mais également à la première victime d'entre elles, l'idée d'un monde civilisé.*

Cette rupture foudroyante pour chacun de nous soulève la question du pronostic vital de nos sociétés démocratiques.

Il ne s'agit pas d'une de ces ruptures qui consiste à fixer l'âge de la retraite à 63 ans au lieu 62, à refondre le code du travail ou à appliquer la taxe carbone. Non, une rupture qui affecte la société et chaque individu immédiatement dans sa vie quotidienne et dans les projections de son avenir.

Alors, pourraient paraître dérisoires les interrogations, les négociations traitant directement de l'un des aspects de notre travail de représentant du personnel.

Et pourtant, après ce weekend suspendu dans un ailleurs insupportable, nos actions doivent être poursuivies avec conscience et obstination certes dans un environnement désormais différent : ainsi l'action sociale reste une composante essentielle pour la vie des personnels.

L'UNSA-ITEFA souhaite donc revenir sur le contexte général de la présente CNCAS.

Devons nous rappeler que l'action sociale, dans la fonction publique, est pour les organisations syndicales un élément primordial parce qu'elle vise à améliorer les conditions de vie des agents publics actifs et des retraités.

Or, l'Action Sociale Interministérielle (ASI) a subi ces dernières années des attaques sans précédent se traduisant par des réductions conséquentes de son budget.

Dans le contexte actuel de la réforme territoriale, la fédération UNSA-ITEFA estime plus que jamais que l'action sociale ne doit pas être impactée par les contraintes budgétaires et doit pouvoir disposer de moyens à la hauteur des enjeux.

L'action sociale ne saurait être utilisée en l'état pour accompagner cette réforme avec ses conséquences sociales pour les agents.



En effet, les difficultés professionnelles et familiales toujours plus croissantes, auxquelles les agents sont confrontés, un contexte économique et social dégradé et anxiogène, obligent l'**UNSA-ITEFA** à vous rappeler, avec force, que l'attribution d'un budget pour l'action sociale digne de ce nom constitue et constituera plus que jamais une véritable planche de salut pour nos collègues embarqués dans cette aventure de réformes multiples.

Le gel du point d'indice imposé depuis de trop nombreuses années et désormais la décision unilatérale de la suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG impactent toujours plus le pouvoir d'achat des agents.

Aujourd'hui la précarisation, voire la paupérisation, des agents est avérée, notamment pour les catégories C : les dossiers présentés en CASEP sont malheureusement l'illustration avec les demandes trop nombreuses de nos collègues, qui rencontrent des difficultés financières énormes (loyers impayés, factures d'énergie non réglées, soins dentaires ou d'optiques reportés par manque de moyens...) et des situations de surendettement exponentielles.

L'action sociale est donc, plus jamais, essentielle et légitime à l'amélioration des conditions de vie des agents de notre ministère.

L'**UNSA ITEFA** exige entre autres le maintien de la CASEP au niveau national et dans sa forme actuelle.

Les agents du ministère ont donc besoin d'une action sociale digne de ce nom, qui fasse :

- Qu'ils puissent faire garder les enfants en bas âge,
- Qu'ils puissent envoyer leurs enfants en colonie de vacances en toute sécurité,
- Qu'ils puissent accéder à une restauration équilibrée et de qualité partout et à moindre coût,
- Qu'ils puissent se loger décemment partout en France.

Lors du Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS) du 15 octobre 2015, en présence de nouveau directeur de la DGAFP, l'UNSA FP est intervenue pour demander que tous les crédits 2015 soient réellement employés.

Les derniers éléments montrent qu'en 2015, le budget devrait être entièrement utilisé, ce qui serait une première.

Pour terminer, L'UNSA-ITEFA dénonce fermement le développement d'un discours sous-jacent qui vise à faire de l'accompagnement social un élément de rémunération.

Tout travail mérite un salaire, et tout agent mérite une action sociale qui « améliore les conditions de vie », indépendamment de la manière de servir. Faut-il encore le rappeler !

L'UNSA-ITEFA veillera à ce que le budget de l'action sociale du Ministère du Travail lui soit entièrement affecté et que l'offre sociale soit innovante, équitable et solidaire au bénéfice de chacun.

Je vous remercie de votre attention